

Jardins familiaux - Concours du plus beau jardin 2019 Visites du jury les 2 et 3 juillet Remise des prix le 5 septembre

Pour la sixième année consécutive, la Ville de Limoges organise le concours du « plus beau jardin » parmi les jardins familiaux de la Ville. Ce concours est destiné à valoriser et récompenser le travail des jardiniers locataires de parcelles sur les quatre sites de jardins familiaux de la Ville de Limoges : Beaubreuil, la Bastide, le Val de l'Aurence et le Val d'Auzette - Saint-Lazare.

Héritage du passé, les jardins familiaux répondent à la volonté de la Ville de Limoges de conserver des espaces verts dans les quartiers, mais aussi de créer des lieux propices à la détente et à la convivialité au cœur de zones d'habitat collectif. Espaces de rencontres et de mixité sociale, les jardins contribuent ainsi à l'amélioration des conditions de vie des quartiers.

La Ville de Limoges propose à ce jour 283 parcelles réparties sur quatre sites aménagés : 61 parcelles à la Bastide, 68 au Val d'Auzette - Saint Lazare, 42 au Val de l'Aurence et 112 à Beaubreuil.

> *Visites du jury les 2 et 3 juillet 2019*

Afin de découvrir les parcelles des locataires participant au concours, le jury se rendra le mardi 2 juillet (à partir de 14h) sur les sites du Val de l'Aurence et du Val d'Auzette - Saint Lazare et le mercredi 3 juillet (à partir de 14h) sur les sites de La Bastide et de Beaubreuil.

Lors de son passage, le jury sera chargé d'apprécier différents critères de sélection qui porteront sur :

- Le comportement du jardinier au sein du site (respect du règlement des jardins familiaux, respect des autres, convivialité) ;
- L'entretien, l'esthétique de la parcelle et de ses abords immédiats ;
- Les pratiques de jardinage utilisées ;
- La dimension environnementale (préservation de l'eau, traitement des déchets, biodiversité, produits).

Ce jury sera composé d'un élu représentant la Ville de Limoges : Béramdane AMROUCHE, conseiller municipal délégué aux Associations et à la Vie des Quartiers ; d'un représentant de la direction des espaces verts de l'environnement et de la biodiversité de la Ville de Limoges, d'un représentant de la direction de l'habitat et de la politique de la ville de la Ville de Limoges et de représentants des associations des jardins familiaux.

Après délibération, le jury établira le classement définitif de trois lauréats sur chaque site, puis un lauréat finaliste sera désigné parmi les quatre premiers candidats sélectionnés sur les quatre sites.



Jardins familiaux d'Auzette - Visite du jury 2018 © Ville de Limoges - Thierry Laporte

> Remise des prix le 5 septembre 2019

La remise des prix, suivie d'un moment convivial, se déroulera à la mairie de Limoges le jeudi 5 septembre 2019, à partir de 17h.

Trois jardiniers par site seront primés et se verront remettre des lots sous forme de **bons d'achats** : **1^e prix : 80 €**, **2^{ème} prix : 50 €** et **3^{ème} prix : 40 €**. Un grand gagnant sera élu parmi les quatre jardiniers arrivés premiers au classement sur chaque site, ce dernier se verra remettre **un bon d'achat d'une valeur de 110 €**.

De plus, tous les participants présents à la remise des prix se verront remettre un lot offert par la Ville de Limoges et le magasin Gamm Vert.